



Commission de Discipline

Réunion du 03 octobre 2019 - PV N°4

PRESENTS : Mme PIGEON Huguette - MM. DELOL Bernard (Président) - MARTIN Jean-Bernard (secrétaire) - AUTIERE Hervé - ANDRIEUX Paul - TAIPA José - MANOURY Patrick - BIGOT Pierre

EXCUSE : M. PINOTTI Pascal

Les décisions de la Commission de Discipline sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, conformément aux dispositions de l'article 3.4 du règlement disciplinaire (annexe 2 des Règlements Généraux de la FFF).

La commission rappelle que tout licencié exclu peut, s'il le souhaite, envoyer un rapport circonstancié à la commission afin de lui apporter des éléments complémentaires, ce qui permet d'autant plus de faciliter le traitement du dossier. Tout club peut également demander à être entendu par la Commission.

Ont été enregistrés :

Avertissement : 87

3^{ème} avertissement - 1 match de suspension : 3

1 match de suspension : 4

2 matchs de suspension : 1

6 matchs de suspension : 1

ATTENTION : Le tableau ci-dessous a pour seule fonction de communiquer les délibérations de la Commission de Discipline à titre d'information. Ce tableau ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les sanctions sont consultables sur Footclubs, pour les clubs, et sur son Compte F.F.F., pour le licencié.

Le Président,
Bernard DELOL

Le Secrétaire,
Jean-Bernard MARTIN



Commission de Discipline

Réunion du 03 octobre 2019 - PV N°4

Compétition	Qualité	Club sanctionné	Date match	Motif	Sanction
Coupe Département Dordogne	Joueur	U.S. BACHELIERE	29/09/2019	Expulsion Suite A Deux Avertissements	1 Match De Suspension Ferme
Coupe du District	Joueur	LIMENS JSA	29/09/2019	3 avertissements en moins de 3 mois	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	U.S. LES COQUELICOTS DE MEYRALS	29/09/2019	3 avertissements en moins de 3 mois	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	U.S. LES COQUELICOTS DE MEYRALS	29/09/2019	3 avertissements en moins de 3 mois	3eme Averti - 1 match de suspension ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	A.S. PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON	29/09/2019	Faute grossière entraînant blessure et geste obscène envers adversaire	6 Matchs Susp Dont 1 Par Revoc Sursis
Coupe Département Dordogne	Joueur	E.S. PERIGORD VERT	29/09/2019	Propos déplacés envers arbitre ou AA	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Dirigeant	A.S. PERIGORDINE	29/09/2019	Récidive d'avertissements	2 Matchs De Suspension Ferme
Coupe du District	Joueur	LES AIGLONS RAZACOIS	29/09/2019	Expulsion Suite A Deux Avertissements	1 Match De Suspension Ferme
Coupe Département Dordogne	Joueur	U.S. VILLEFRANCHE DE LONCHAT	29/09/2019	Expulsion Suite A Deux Avertissements	1 Match De Suspension Ferme